

DECISION

N° 16/2019/DIR

Portant délégation de signature à Monsieur David LE SPEGAGNE, Directeur adjoint chargé de la direction des Ressources Humaines du CHOR et de l'EPSM-R

Le Directeur du Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR) et de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Réunion (EPSM-R) :

- VU le Code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, D.6143-33 et suivantes;
- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;
- VU l'arrêté de la directrice générale du Centre National de Gestion du 21 mai 2018 maintenant Monsieur Laurent BIEN en qualité de directeur de l'EPSMR et du Centre Hospitalier Gabriel Martin pour une nouvelle période de 4 ans à compter du 1^{er} juillet 2018 ;
- VU le contrat de travail, du 17 décembre 2015, de Monsieur David Le SPEGAGNE en qualité de directeur adjoint chargé du projet du Nouvel Hôpital ;
- VU l'organigramme de direction en vigueur au 29 Octobre 2018 ;

Considérant le départ de Madame Lise LECOMTE, Directrice adjointe, et la réorganisation mise en place au sein de l'équipe de direction à compter du 1^{er} mars 2019 ;

Considérant que Monsieur David Le SPEGAGNE est directeur adjoint sur les deux établissements ;

Considérant que la mise en place d'une direction commune est sans effet sur la personnalité juridique des établissements concernés qui est maintenue.

DECIDE

Article 1 : La présente délégation de signature établie dans le cadre de la direction commune vaut pour les deux établissements.

Article 2 : A l'exception des actes relevant de la compétence du directeur notamment en dehors des correspondances officielles et vis-à-vis de l'extérieur, **Monsieur David LE SPEGAGNE**, Directeur adjoint chargé de la direction des ressources humaines du CHOR et de l'EPSM-R, dispose d'une délégation de signature en ce qui concerne :

1. La gestion des ressources humaines non médicales :

- ✓ gestion des effectifs ;
- ✓ gestion des carrières et des compétences des personnels ;
- ✓ Gestion des recrutements et fins de fonction des personnels titulaires et non titulaires, ainsi que les décisions et actes y afférents à l'exception des mesures relatives aux cadres de direction ;
- ✓ Gestion des remplacements ;
- ✓ gestion de l'évaluation et des notations des personnels ;
- ✓ contrôle et gestion du temps de travail en particulier dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme dite des 35 heures ;
- ✓ établissement et production des justificatifs d'éléments de paie, ainsi que les décisions et actes y afférents ;
- ✓ Gestion des ordres de mission des personnels non médicaux à l'exception de ceux impliquant un déplacement en dehors de La Réunion ;

2. La gestion et le suivi des crédits budgétaires affectés aux ressources humaines médicales et non médicales :

- ✓ Ordonnancement des recettes (titres de recettes) et des dépenses (mandatement) y afférents du Titre 1 présentés en annexe (paye, déplacement, remboursement divers et missions des personnels médicaux et non médicaux) ;
- ✓ Engagement et validation du « service-fait » concernant les dépenses relatives aux comptes de Titre 3 présentés en annexe ;
- ✓ Elaboration des états préparatoires et des justificatifs en vue de l'émission par la DAF des titres de recettes concernant le personnel non médical ;

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur David LE SPEGAGNE :

- **M. Eric CHARTIER**, Directeur Référent, est habilité à signer l'ensemble des actes visés à l'article 2, à l'exception des actes et décisions relatifs à la nomination des personnels permanents et contrats à durée indéterminée.

En cas d'absence simultanée de M. LE SPEGAGNE et de M. CHARTIER :

- **M. Laurent COLOGON**, Attaché d'administration,
 - **Mme Odile GAUDIN-MOUTOUVIRIN**, Attachée d'administration,
- sont habilités à signer les actes visés à l'article 2, à l'exception des actes et décisions relatifs à la nomination des personnels permanents et contrats à durée indéterminée.

Article 4 : Dans le cadre de cette délégation, le **délégué** fera précéder sa signature de la mention :

**« Pour le Directeur du CHOR et de l'EPSMR, par délégation »,
suivi de sa fonction et de son nom**

Article 5 : Le Directeur autorise **Monsieur David LE SPEGAGNE** à prendre toutes décisions et signer tous documents justifiés par l'urgence, dans le cadre de la continuité du service public hospitalier (astreinte administrative).

Article 6 : La présente décision délivrée *intuiti personae* cessera de produire ses effets dès qu'un changement se produit soit dans la personne du signataire, le délégué, soit dans celle du délégué.

En outre, cette délégation pourra être retirée à tout moment sur simple décision du Directeur.

Article 7 : Monsieur David LE SPEGAGNE référera de sa gestion au Directeur ainsi que des éventuelles difficultés rencontrées dans l'application de la présente délégation.

Article 8 : La présente décision prend effet à la date de signature et sera portée à la connaissance du Conseil de surveillance, de M. le comptable public, notifiée aux intéressés et publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Département de la Réunion.

FAIT A SAINT-PAUL, le 1^{er} mars 2019

Le Directeur,



Les délégataires :

Spécimen de signature

David LE SPEGAGNE, <i>Directeur Adjoint chargé de la Direction des Ressources Humaines</i>	
Eric CHARTIER, <i>Directeur Référent EPSMR</i>	
Laurent COLOGON, <i>Responsable Développement Professionnel, Organisations et Santé au travail</i>	
Odile GAUDIN-MOUTOUVIRIN, <i>Responsable de la gestion des personnels</i>	

**ANNEXE - LISTE DES COMPTES DE CLASSE 6
SOUS LA RESPONSABILITE DE M. DAVID LE SPEGAGNE**

CHGM			
6186	FRAIS DE RECRUTEMENT DE PERSONNEL	641178	Autres Indemnités
62512	VOYAGE & DEPLACEMENT PERS.N.MEDICAL	64131	REMUNERATION PRINCIPALE PERS CDI
62552	FRAIS DEMENAGEMENT PERS.NON MEDICAL	64133	Prime de service
62562	MISSIONS PERSONNEL NON MEDICAL	64135	Supplément familial
6587	PART. AUX FRAIS DE STAGE EHESP	641371	Indem. Horaire trav. suppl.
67218	CHARGES DE PERSONNEL - AUTRES	641372	Astreintes
62151	Pers exterieur PNM	641378	Autres Indemnités
62181	Pers. Ext. PNM - Autres	64138	AUTRES INDEMNITES PERS CDI
63111	TAXE/SALAIRE PERS. NON MEDICAL	641511	PERS. CDD REMPL. CA-RTT - 2C
63120	TAXE D'APPRENTISSAGE	641512	PERS. CDD POSTES VACANTS - 22
63311	VERSEMENT TRANSP. PERS. NON MEDICAL	641513	PERS. CDD CLD CLM MAT MP PA SYN- 2M
63321	ALLOCATION LOGEMENT PERS. N.MEDICAL	641514	PERS. CDD PERS. EN FORMATION - 2F
63331	PART FORM CONT NON MEDICAL	641515	PERS. CDD RENFORT - 25
6335	FONDS D'INSERTION PERS. HAND.	641516	PERS. CDD MENSUALITE DE REMPL. - 2M
63360	COTISATION FEH	64155	Supplément familial
6337	CONTRIBUTION FMEP	641571	Indem. Trav. Suppl. et IFTS
63381	AUTRES IMPOTS TAXES SUR REMUN PNM	641572	Astreintes
64161	CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE	641578	Autres indemnités
64162	CONTRAT EMPLOI JEUNES	64511	COTISATIONS URSSAF PERS. NON MED.
64163	CONTRAT EMPLOI CONSOLIDE	64513	COT. CAISSES RETRAITES PERS. N.MED.
64164	CONTRAT D'AVENIR	64514	COTISATIONS ASSEDIC
64165	CONTRAT D'ACCES A L'EMPLOI	64515	COTISATIONS CNRACL PERS. NON MED.
64168	AUTRES CONTRATS	64516	COTISATIONS AU REGIME/RETRAITE ADDI
64170	APPRENTIS	64518	COT. AUTRES ORGANISMES SOCIAUX
64111	REMUNERATION PRINC. TITULAIRE,STAG.	64524	COTISATIONS ASSEDIC
64112	Indemnité de résidence	6471842	OEUVRES SOCIALES GESTION EXT
64113	PRIME DE SERVICE TITUL. & STAGIAIRE	647188	AUTRES VERSEMENTS-PERSON NON MED
64114	NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE	6483	VERSEMENTS AUX AGENTS EN CESSATION
64115	Supplément familial de traitement	64861	indem enseignement - PNM
641171	IND. HOR. ET FORF. DE TRAVAUX SUP.	648811	Autres charges PNM - Formation
641172	Astreintes	648813	Autres charges PNM - Soins
641173	Indemnité dégressive	648818	Autres charges PNM - Divers

EPSMR			
62512	REMBOURSEMENT FRAIS DE REPAS	641512	PERSO CDD POSTE PERMANENT REMUN PRINC
62515	AUTRES DEPLACEMENTS	641518	AUTRES INDEMNITES FAT ADULTES
6256	MISSIONS	64155	PERSO CDD SUR POSTE PERMANENT SFT
611241	PLACEMENT FAMILIAL ENFANTS	641551	PERSO CDD EN RENFORT SFT
611242	PLACEMENT FAMILIAL ADULTES	641572	CDD - ASTREINTES
67218	CHARGES PERSONNELS AUTRES	641578	CDD - AUTRES INDEMNITES
67211	CH PERS REEM MAND S/ANNUL EX CLOS	64161	CUI (CONTRAT UNIQUE INSERTION)
62151	PNM EXTERIEUR AFFECTE ETABLISSEMENT	64162	REMUN CONTRAT AVENIR
631111	TAXE SALAIRE PERSONNEL TITULAIRE	6417	APPRENTIS
631113	TAXE SALAIRE FAT	645111	URSSAF PERSONNEL TITULAIRE
631114	TAXE SALAIRE CONTRACTUELS CDI	645112	URSSAF CDI
6311141	TAXE SALAIRE CONTRACTUELS CDD POSTE PERM	6451121	URSSAF CDD SUR POSTE PERMANENT
631115	TAXE SALAIRE CONTRACTUELS CDD RENFORT	6451122	URSSAF CDD EN RENFORT
633110	TRANSPORT PERSONNEL TITULAIRE	6451123	URSSAF FAT
633112	TRANSPORT FAT	645113	CONTRATS SPECIFIQUES
633114	TRANSPORT CDI	645117	URSSAF APPRENTI
633115	TRANSPORT CDD SUR POSTE PERMANENT	64513	PERSO NON MED C RETR IRCANTEC CDI
633116	TRANSPORT CDD EN RENFORT	645131	PERSO NM C RETR IRCANTEC CDD POSTE PERM
63331	PART FORM CONT NON MED TITULAIRE	645132	PERSO NM C RETR IRCANTEC CDd REMPLAC
633311	PART FORM CONT NON MED CDI	645133	PERSO NM C RETR IRCANTEC CDD EN RENFORT
633312	PART FORM CONT NON MED CDD POSTE PERM	645134	PERSO NM C RETR IRCANTEC FAT
633313	PART FORM CONT NON MED CDD EN RENFORT	645137	PERSO NM C RETR IRCANTEC APPRENTI
633314	PART FORM CONT NON MED CONTRAT SPECIFIQ	64515	PERSONNEL NON MEDICAL CNRACL
6335	FDS INSERTION HANDICAP	64516	PERSONNEL NON MEDICAL RAFP
6336	COTISATION FEH	64711	FNAL PERSONNEL TITULAIRES
64111	PERS TITULAIRE REMUN PRINC	647111	FNAL CDI
64113	PRIME DE SERVICE	647112	FNAL CDD SUR POSTE PERMANENT
64114	NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE	647113	FNAL CDD EN RENFORT
64115	PERS TITULAIRE SFT	647114	FNAL CONTRATS SPECIFIQUES
641171	TIT. - IND. HOR. ET FORF. DE TRVX SUP.	647115	FNAL FAT
641172	TIT. - ASTREINTES	647117	FNAL APPRENTI
641173	TIT. - INDEMNITE DEGRESSIVE	64718421	Oeuvres sociales Fonctionnaires
641178	TIT. - AUTRES INDEMNITES	64718422	Oeuvres sociales cdi
641311	FAT ENFANTS REMUN PRINC	64718423	Oeuvres sociales cdd permanents
641313	PERS CDI REMUN PRINC	64718424	Oeuvres sociales cdd renforts
64135	PERS CDI SFT	648810	PNM - FRAIS MED. SUITE ACCIDENT TRAVAIL
641371	CDI - IND. HOR. POUR TRVX SUP.	648811	PNM - FRAIS MED. - MEDECINE PREVENTIVE
641372	CDI - ASTREINTES	648812	PNM - COTISATION SUITE REVERS. COGHOR
641378	CDI - AUTRES INDEMNITES	648813	PNM - DIVERS F. MED. EXPET. COMMISSIONS
641510	PERSO FAT ADULTES REMUN PRINC	648814	PNM - FRAIS SCOLARITE FORM. PROF.
641511	PERSO CDD EN RENFORT REMUN PRINCIPALE		